

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1508

présenté par
Mme Rist, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« études »

le mot :

« formations »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.